

PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2022

U 28 D'APRILE DI U 2022

1ERE SESSION ORDINAIRE DE 2022

28 AVRIL 2022

N° 2022/01/026

**Question orale déposée EVELINE GALLONI D'ISTRIA
au nom du Groupe « Fà Populu Inseme »**

OBJET : PROTECTION DE L'ABEILLE ET DE LA FILIERE APICOLE.

Monsieur le Président,

Les chiffres de l'ONU sont sans appel : « sur les 100 espèces végétales qui fournissent 90% de la nourriture dans le monde, plus de 70% dépendent des abeilles pour leur pollinisation » a insisté le directeur du PNUE* à l'occasion du rapport rendu public en mars 2011, ajoutant que « la manière dont l'humanité gère, ou gère mal, le potentiel de la nature, notamment les pollinisateurs, définira en partie notre avenir collectif au cours du XXI^{ème} siècle ».

En Corse, la tradition apicole existe depuis des milliers d'années.

L'AOP Mele di Corsica, obtenue en 1998, a accentué la notoriété du miel Corse, modernisé l'activité apicole et permis le développement de la filière. Plus de 160 installations d'apiculteurs en AOP exploitent 21 000 ruches réparties sur l'ensemble du territoire, pour une production de miel estimée à 240 tonnes par an depuis 2017, alors qu'elle était de 345 tonnes il y a quelques années.

En effet, depuis plus de 10 ans maintenant, les colonies d'abeilles insulaires sont menacées, confrontées à des problématiques toujours plus aiguës, ayant de graves conséquences sur l'ensemble de la filière apicole.

En cause principalement : le changement climatique et l'alternance de phénomènes météorologiques intenses, qui ne font que s'amplifier. Mais aussi, le varroa destructor, le cynips ravageur du châtaignier, et surtout le risque de voir arriver, le frelon asiatique, l'Aethina tumida, coléoptère qui fait des ravages dans le sud de l'Italie.

En 2021, les apiculteurs corses estiment une perte de 25% à 30% du cheptel des abeilles et une baisse de 50% à 60% de la production, avec l'obligation de recourir au nourrissage des abeilles depuis 2017.

Cette année encore, la sécheresse perdurant, les apiculteurs auront beaucoup de mal à produire du miel ce printemps. Pire encore, l'état des colonies insulaires n'ayant pas permis d'entreprendre les indispensables travaux d'élevage et de renouvellement des reines, les cheptels sont d'ores et déjà en difficulté pour l'année prochaine.

Devant le risque de voir disparaître cette filière, les apiculteurs ont lancé un appel solennel afin d'obtenir une aide d'urgence pour maintenir la qualité des cheptels mais aussi le devenir des exploitations.

Un monde sans abeilles n'est tout simplement pas envisageable. Car sans abeilles, il n'est plus de biodiversité. Sans abeilles, c'est la flore et la faune qui disparaissent peu à peu.

L'avenir des abeilles Corses et de notre apiculture mérite la plus grande attention et la mobilisation de tous.

Il est de notre devoir de lutter contre la disparition de l'apis mellifera mellifera Corsica et de soutenir notre filière apicole et il est de notre responsabilité de maintenir pour les générations futures une véritable biodiversité à laquelle les abeilles contribuent grandement.

Face à cette situation d'urgence qui menace l'abeille Corse, quelles mesures de soutien pérennes envisagez-vous pour soutenir et sauvegarder la filière ?
Je vous remercie.

*PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement